



Des artistes interpellent Stephen Harper sur les coupes en culture Page B 5

En Syrie, la peur a changé de camp avec les combats à Alep Page B 2

Des questions surgissent autour du **retour raté de l'art** au Parc olympique Page B 3

PERSPECTIVES

CAHIER B • LE DEVOIR, LES SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 JUILLET 2012

LE CONSEIL DE LA FÉDÉRATION

Comment penser l'énergie autrement

Les premiers ministres ont mis sur pied un groupe de travail pour évaluer les nouveaux défis

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

Halifax — Les premiers ministres provinciaux réunis cette semaine à Halifax pour le Conseil de la fédération ont tenté une fois de plus de jeter les bases d'une stratégie nationale de l'énergie. Mais pour les groupes environnementalistes, ils passent à côté de l'essentiel, soit de planifier la transition vers des énergies renouvelables.

La discussion sur la question énergétique n'a pas donné lieu à un accord retentissant. Tout au plus les premiers ministres des provinces se sont-ils entendus pour mettre sur pied un groupe de travail pour « évaluer les nouveaux défis auxquels le secteur de l'énergie est confronté et s'assurer que le pays dispose d'une approche stratégique avant-gardiste en matière de développement durable de l'énergie », est-il écrit dans le communiqué de presse final. Les premiers ministres de l'Alberta, Alison Redford, de Terre-Neuve, Kathy Dunderdale, et du Manitoba, Greg Selinger, dirigeront le groupe. Ils consulteront les ministres provinciaux responsables de l'énergie.

La Colombie-Britannique a claqué la porte. La première ministre, Christy Clark, refuse d'y prendre part, faisant valoir que, tant et aussi longtemps que les autres provinces ne voudront pas s'asseoir avec elle (en particulier l'Alberta) pour négocier une compensation pour l'oléoduc de Northern Gateway, qui traversera sa province, rien ne sert de parlementer.

« La Colombie-Britannique ne participera pas à ces discussions aussi longtemps que ses conditions pour autoriser le transport de pétrole lourd ne seront pas respectées », a-t-elle dit. Avant d'avoir une discussion générale qui engage les provinces sur l'énergie, nous devons démontrer qu'en tant que premiers ministres, nous sommes capables de faire des progrès sur de plus petits défis, quoique d'importance nationale, quand ceux-ci surviennent. Autrement, on ne fait que parler pour parler. »

Pour les environnementalistes, l'enjeu est ailleurs. « Nous mettons au défi les premiers ministres de conclure un accord sur les énergies propres, une stratégie énergétique digne du XXI^e siècle qui va créer des emplois et de l'énergie propre tout en combattant le réchauffement climatique et en réduisant notre dépendance aux énergies fossiles. Alors que les premiers ministres discutent de stratégie énergétique, nous sommes ici pour leur rappeler que les Canadiens attendent d'eux qu'ils voient plus grand qu'un simple pipeline », a lancé Merran Smith, la responsable du dossier énergie propre chez Tides Canada, lors d'une conférence de presse tenue en marge du Conseil de la fédération cette semaine à Halifax. Tides Canada participe aux audiences publiques sur le futur oléoduc Northern Gateway.

Une enquête

Le groupe a commandé une enquête qui conclut que les Canadiens attendent que leurs gouvernements pensent autrement les questions énergétiques. Ainsi, selon ce sondage réalisé par la firme Harris-Decima auprès de 1005 répondants, 83% des Canadiens sont tout à fait ou plutôt d'accord pour que le Canada mette de côté une partie de l'argent acquis dans l'industrie du pétrole pour préparer la transition vers les énergies renouvelables. Presque autant (82%) pensent que la priorité maximale ou élevée devrait être l'amélioration de l'efficacité énergétique et 74%, que cette priorité devrait être la création d'emplois dans le domaine des énergies propres. Seulement 33% ont indiqué comme priorité maximale ou élevée l'exportation accrue de pétrole vers les marchés étrangers. Ce sondage effectué par téléphone affiche une marge d'erreur de plus ou moins 3,1, 19 fois sur 20.

Les personnes interrogées dans ce sondage ne se sont pas fait demander ce à quoi elles étaient prêtes à renoncer pour parvenir à cette fin, ont fait remarquer certains journalistes, mais selon Steven Guilbeault, d'Équiterre, cela est un faux problème. « Je conteste cette notion de sacrifice, dit-il. Si vous regardez nos voisins scandinaves, ils polluent en moyenne trois ou quatre fois moins, par habitant, que les Canadiens. Quand je parle avec des Danois ou des Finnois, jamais ils ne disent : "Mon Dieu, j'aimerais être Canadien pour pouvoir polluer davantage. Je serais tellement plus heureux !" Nous avons cette façon tordue en Amérique du Nord de



ANDREW VAUGHAN PC

Quelques premiers ministres provinciaux, dont Jean Charest, lors d'une pause à la rencontre d'Halifax.

penser que notre niveau de vie est étroitement lié à la quantité de pollution que nous produisons. »

Gil McGowan est président de l'Alberta Federation of Labour, un regroupement de 29 syndicats qui représentent notamment 25 000 travailleurs du secteur de l'énergie albertain. Selon lui, cette stratégie énergétique dont parlent les premiers ministres doit également s'intéresser à la création d'emplois à valeur ajoutée. L'exportation du pétrole brut est ridicule dans la mesure où les emplois de transformation sont envoyés ailleurs, plaide-t-il. De plus, cette stratégie devrait s'articuler autour de la sécurité énergétique nationale.

Les infrastructures

« Bien que nous soyons un exportateur net d'énergie, le Québec et les Maritimes importent jusqu'à 80% de leur pétrole de l'étranger, d'endroits tels que l'Arabie saoudite, l'Algérie, le Nigeria et le Venezuela. Pourquoi? Parce que presque tous les oléoducs vont du nord vers le sud. Nous n'avons pas l'infrastructure pour envoyer le pétrole que les sables bitumineux produisent vers nos citoyens de l'est du pays. Si on cherche de nouveaux marchés pour notre pétrole, il serait beaucoup plus logique d'avoir des oléoducs qui mettent en contact l'Ouest et l'Est dans notre propre pays que de construire des pipelines pour alimenter les raffineries du Texas et de la Chine. »

D'ailleurs, c'est dans ce contexte que la première ministre de l'Alberta mentionne de plus en plus souvent son intérêt pour les pipelines vers l'est du pays, les nouveaux comme ceux déjà existants dont le flux peut être renversé. M^{me} Redford a confié à des journalistes cette semaine qu'elle espérait qu'il y aurait « plus de discussions à propos de pipelines Est-Ouest, de pipelines qui vont vers l'Est ».

Une telle demande est présentement à l'étude d'ailleurs, Enbridge demandant la permission d'inverser le flux de son pipeline nu-

méro 9 qui se rend de Sarnia (sud de l'Ontario) jusqu'à Montréal. Les préoccupations écologiques devant ce renversement du flux viennent du fait que le pétrole qui sera transporté sera d'une nature différente de ce pourquoi l'oléoduc a été conçu à l'origine. Le pétrole qui y circule présentement est un pétrole conventionnel léger qui, en cas de déversement, reste à la surface de l'eau. Le pétrole issu des sables bitumineux est beaucoup plus visqueux et lourd. (Il doit d'ailleurs être mélangé à des substances plus légères, comme le benzène, pour pouvoir être acheminé par oléoduc). Il est du coup plus abrasif et il endommage donc davantage, selon les environnementalistes, les parois des pipelines. En cas de déversement, le benzène s'évapore, ce qui cause des problèmes de santé publique, tandis que le bitume coule au fond de l'eau, rendant sa récupération plus difficile.

« On pompe du pétrole lourd dans de vieux tuyaux qui n'ont pas été conçus pour ça et on nous dit que c'est sécuritaire », déplore Gillian McEachern, d'Environmental Defence. Elle rappelle que le déversement de 2010 aux États-Unis dans la rivière Kalamazoo a coûté près de 800 millions de dollars jusqu'à présent pour le nettoyage, ce qui en fait le déversement terrestre le plus coûteux de l'histoire. Le groupe américain Natural Resources Defense Council a calculé que le déversement a coûté 20 fois plus cher à nettoyer, baril pour baril, qu'un déversement de produit conventionnel (40 000 \$ par baril contre 2000 \$). M^{me} McEachern rappelle que le pipeline d'Enbridge qui a coulé a le même âge et les mêmes caractéristiques que le pipeline numéro 9 dont on veut changer la vocation.

Enbridge a été critiquée par les instances américaines il y a quelques jours pour sa piètre réponse à ce déversement. Cette critique l'a d'ailleurs amené à promettre la semaine dernière des mesures de sécurité supplémentaires, au coût

d'un demi-milliard de dollars, pour son projet de Northern Gateway dans l'ouest du pays.

Vœux pieux?

Un certain scepticisme anime les groupes environnementalistes devant les intentions énergétiques des premiers ministres provinciaux. Ceux-ci s'étaient dotés d'une stratégie sur l'énergie lors de la réunion du Conseil de la fédération en 2007. D'ailleurs, ils ont promis hier de maintenir cette stratégie et de la renouveler afin qu'elle « demeure pertinente ». Équiterre s'est attelé à vérifier l'atteinte des objectifs fixés en 2011. Les résultats sont décevants.

Par exemple, les provinces s'étaient engagées à produire 25 000 mégawatts supplémentaires d'électricité provenant de sources renouvelables. Après calcul, seulement 3000 mégawatts d'énergie éolienne ont été ajoutés. Plusieurs projets hydroélectriques sont en construction et entreront en activité au cours des prochaines années (comme La Romaine au Québec), mais pour un total d'un peu moins de 6000 mégawatts. « Afin d'atteindre cet objectif, les provinces et les territoires devront accélérer la cadence », conclut Équiterre.

Les premiers ministres s'étaient également engagés à développer un réseau pancanadien de distribution de biocarburants et d'hydrogène, mais quatre ans plus tard, force est de constater que ce réseau n'existe pas pour les automobilistes. Selon Transports Canada, seuls quelques endroits existent en Ontario et au Québec et ce sont surtout les secteurs des transports en commun et de l'agriculture qui y ont accès.

« Alors que certains engagements ont été respectés, Équiterre constate que plusieurs ont été oubliés en cours de route, et qu'il semble y avoir eu un relâchement du Conseil sur la question des changements climatiques. [...] Nous déplorons également le fait que plusieurs objectifs entérinés dans le cadre de ces rencontres ne soient ni chiffrés ni mesurables, et qu'ils ressemblent davantage à de simples vœux pieux », conclut le rapport.

PERSPECTIVES

ANALYSE

La peur change de camp en Syrie

C'est désormais à Alep que se joue la lutte contre Bachar al-Assad. La population favorable au régime commence à sentir le vent tourner, et des discussions sur la transition ont commencé.

JEAN-PIERRE PERRIN

Depuis le début de l'insurrection, en mars 2011, le régime syrien a été confronté à deux événements majeurs qui ont permis à l'opposition de monter en puissance. Le premier tournant est la vidéo du corps de Hamzeh al-Khatib, un garçon de 13 ans, mutilé et torturé à mort fin avril 2011 par les services secrets, qui a témoigné de l'inhumanité absolue du régime et, en réaction, a beaucoup contribué à la mobilisation de l'opposition. Le second tournant est l'attentat de la semaine dernière, qui a tué quatre hauts responsables et montré que personne, au sein du régime, n'était désormais invulnérable. L'attentat a coïncidé avec l'attaque de quartiers du centre-ville de Damas par la rébellion qui, depuis plusieurs mois, contrôlait des faubourgs du « grand Damas ». Pour la première fois, selon le témoignage de diplomates et d'habitants, un sentiment de panique s'est emparé de la population favorable au régime, qui a alors senti que la situation pouvait basculer.

Aujourd'hui, les forces de sécurité et la 4^e division blindée commandée par Maher al-Assad, le frère cadet du président syrien, sont en passe de reconquérir les zones de Damas infiltrées par la rébellion. C'est donc un relatif échec pour les insurgés, qui avaient infiltré environ 2500 hommes, mais qui ont été incapables de tirer profit de l'attentat qui, aujourd'hui encore, reste mystérieux. « Son mode opératoire laisse supposer qu'il a été commis soit par un groupe radical islamiste, soit par le régime lui-même dans le cadre de règlements de comptes internes, mais certainement pas par l'Armée syrienne libre [ALS] », analyse un diplomate en poste à Damas. Les forces loyalistes devraient se concentrer sur Alep, la deuxième ville du pays, avec 2,5 millions d'habitants, qui a longtemps été calme avant d'être saisie par la guerre. Comme à Damas, l'opposition y contrôle certains quartiers de la périphérie, dont la population provient des campagnes. Elle ne tient pas, en revanche, les quartiers centraux et ceux de l'ouest, peuplés par la bourgeoisie, les chrétiens et surtout les Alépins d'origine. Plus qu'à Damas, où les attaques des rebelles ont surtout été des escarmouches destinées à alléger la pression militaire sur la ville de Homs, c'est désormais à Alep que tout se joue. « Si les rebelles parviennent à contrôler cette ville et la région qui va jusqu'à la frontière turque, ils peuvent reproduire le même scénario qu'en Libye. Alep serait alors l'équivalent de Benghazi [la première grande ville libyenne contrôlée par l'opposition]. C'est tout l'enjeu de cette bataille », explique le politologue Khattar Abou Diab.

L'avantage du régime, c'est qu'il dispose de centaines de pièces d'artillerie, de milliers de chars et de l'aviation

Avantage du régime, c'est qu'il dispose de centaines de pièces d'artillerie, de milliers de chars et de l'aviation face à une opposition qui n'a pas le centième de sa puissance de feu, même si elle est mieux armée depuis plusieurs mois. La force de l'opposition est de contrôler des quartiers où, à cause de l'étréitesse des rues, les blindés ne peuvent guère manœuvrer et sont des cibles pour les lance-roquettes de la rébellion, comme le montrent certaines vidéos. Reste que la bataille de Damas nous instruit sur deux points : d'une part, l'insurrection ne peut pas tenir longtemps face aux chars, à l'artillerie et aux hélicoptères. D'autre part, l'armée est incapable d'exploiter sa victoire, les rebelles parvenant en général à s'enfuir et étant donc en position de revenir. Deux autres éléments sont à prendre en compte : Aeroflot a suspendu ses vols, et la Russie a invité ses ressortissants à quitter la Syrie. « Cela signifie que soit les Russes commencent à lâcher Bachar, soit ils pensent qu'il va tout casser », analyse Abou Diab.

De grandes manœuvres sont donc en cours. Si le Conseil national syrien (CNS) a assuré qu'une personnalité de l'opposition, qui n'a pas fait partie du régime de Bachar al-Assad, sera chargée de superviser la transition, Washington a fait connaître une tout autre position. La secrétaire d'État américaine, Hillary Clinton, a souligné que les combattants de l'opposition sont « de mieux en mieux organisés et occupent un territoire de plus en plus important ». Une façon de dire au régime qu'il n'en a plus pour longtemps et qu'il est temps pour lui de « commencer à programmer une transition qui permette de trouver un moyen de mettre fin à la violence ». Puis, elle a mis en garde l'opposition, lui demandant aussi de « se préparer à commencer à travailler à un gouvernement intérimaire ». C'est donc un revirement des États-Unis qui, ces dernières semaines, avaient martelé que Bachar al-Assad « devait partir ». Washington aurait-il trouvé l'homme idéal capable de réaliser cette transition ? Cela pourrait être Manaf Tlass, le général sunnite qui a fait défection il y a quelques semaines.



BULENT KILIC AFP

À Alep, les rebelles cherchaient cette semaine à débusquer les tireurs d'élite du régime.

Syrie : l'avenir en cinq questions

Partition, extension du conflit, affrontements confessionnels... Bachar al-Assad n'est pas encore tombé, mais sa succession se prépare dans la difficulté.

CORDÉLIA BONAL

Bachar al-Assad n'est pas encore tombé. Peut-être en est-il encore loin. Mais les récents développements sur le terrain, à Damas et à Alep, laissent penser que le pouvoir vacille. Pour beaucoup, la question n'est plus de savoir si le dictateur tombera, mais quand. Et surtout avec quelles conséquences pour les Syriens et leurs voisins.

Le régime peut-il s'effondrer d'un coup ?

L'attentat, toujours inexplicable, contre de hauts gradés du régime à Damas le 18 juillet, suivi de la rapide progression dans la capitale des rebelles, a pu faire croire à un basculement décisif. Emballément renforcé par les rumeurs de fuite du couple présidentiel, avec une Asma al-Assad qu'on dit déjà réfugiée en Russie. Mais les forces du régime ont rapidement repris l'avantage dans la capitale. Et Bachar al-Assad est resté à son poste. Ce qui fait dire à la plupart des analystes que le conflit peut très bien durer encore comme ça des mois. « Le régime n'est pas encore totalement aux abois. Bachar al-Assad a encore de la ressource, militairement, mais aussi socialement », rappelle Didier Billion, spécialiste du Moyen-Orient à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS).

Bachar al-Assad a toujours rejeté l'option d'un départ négocié et n'est pas homme à prendre la tangente si le vent tourne trop, comme un Ben Ali a pu le faire en Tunisie. A en croire Ayman Abdel Nour, un ancien membre du parti Baas syrien interrogé par *Le Monde* de mercredi, « il pense qu'il a été choisi par Dieu pour conduire la Syrie. [...] Il finira comme Kadhafi. Un homme choisi par Dieu ne peut pas prendre la fuite. Il ira jusqu'au bout : soit il se fait dessouder, soit il se réfugie dans ses montagnes alaouïtes », résume Didier Billion.

En attendant, les regards sont braqués vers Alep, ville du Nord longtemps épargnée par le conflit armé. L'issue de la bataille qui y fait rage ces jours-ci sera décisive. « Le régime aura du mal à se maintenir à Alep », prédit Fabrice Balanche, directeur du groupe de recherche et d'études sur la Méditerranée et le Moyen-Orient à l'Université Lyon-II, auteur de la *Région alaouïte et le pouvoir syrien* (Karthala, 2006). « Les campagnes alentour sont globalement hostiles à Bachar, et la ville compte presque une moitié de quartiers « informels », peuplés de gens venus de la campagne, où les rebelles sont en territoire ami. Ensuite, contrairement à Damas, Alep est proche de la Turquie, ce qui facilite

le ravitaillement de l'Armée syrienne libre. Enfin, la bourgeoisie alépine, d'abord fidèle au régime, a pris ses distances et est aujourd'hui plus dans l'attente de voir comment les choses vont tourner. »

Vers une partition du pays ?

C'est l'hypothèse la plus répandue. Une Syrie coupée en trois. « D'ici quelques mois », avance Fabrice Balanche. D'un côté, le fameux « réduit alaouïte », sorte de micro-Etat constitué le long de la côte, autour de Lattaquié et de Tartous, où se retrancherait cette minorité dont est issu le clan Assad. Déjà, on parle d'officiers de Damas qui auraient envoyé femmes et enfants sur la côte. Selon Didier Billion, « tous les alaouïtes ne soutiennent pas Bachar comme un seul homme, mais il y a sans conteste chez eux l'idée qu'il faudra se défendre le dos au mur le moment venu. D'où la tentation, sans qu'il soit question d'une partition formelle du pays, de se réfugier dans une sorte d'alaouïtistan ». « Pour Assad, c'est un dernier recours, une assurance vie, lui fait écho Fabrice Balanche. Mais cela ne veut pas dire qu'il renoncera à revendiquer sa légitimité sur l'ensemble du pays. »

Deuxième zone, au nord-est, celle des Kurdes. Comptant pour 10% à 15% de la population, discriminés, ils développent des propensions autonomistes. Si plusieurs dirigeants kurdes ont rejoint le Conseil national syrien (CNS), la principale coalition de l'opposition, d'autres font cavalier seul. « Ce refus de rallier le CNS montre que le problème pour eux est bien la question kurde et rien d'autre », note Didier Billion. On peut penser qu'ils ont le projet d'une zone kurde autonome, à la mode irakienne. Même s'ils sont bien moins organisés que ne l'étaient les Kurdes d'Irak. De fait, le drapeau kurde flotte aujourd'hui sur les bâtiments officiels des zones kurdes syriennes, délaissées par l'armée. « Le régime est en train de leur abandonner la région. Il crée un troisième acteur dans le dos de l'ALS dans l'espoir qu'il lui compliquera la tâche », analyse aussi Fabrice Balanche. « À l'évidence, les Kurdes profitent de la désorganisation pour avancer. »

Enfin, les zones tenues par les rebelles de l'ALS s'ils venaient à prendre clairement le dessus. Entre ces trois territoires, des lignes de démarcation fragiles, défendues par les armes. Et à l'intérieur, des fragmentations possibles.

Existe-t-il un risque de guerre communautaire ?

La crainte d'une libanisation du conflit se profile. D'un côté, les sunnites, confession de la majorité des rebelles. De l'autre, les alaouïtes, courant issu du chiisme, minoritaires en nom-

bre, mais détenant le pouvoir. Mais aussi un conflit ethnique, entre Arabes et Kurdes. Sans oublier les autres minorités : chrétiens, druzes... Pour les analystes, tous les ingrédients sont là. Et la guerre confessionnelle est en réalité déjà en marche. Ainsi, les massacres de Houla et de Treimsa ont été lus comme les manifestations d'une épuration ethnique de la part d'alaouïtes, manipulés ou non par le pouvoir, à l'encontre de sunnites.

Cela étant, « les lignes de fracture sont, pour l'heure, moins communautaires et confessionnelles qu'économiques et surtout politiques », nuance Thierry Boissière. « La révolution a donné naissance à une nouvelle génération de jeunes Syriens, de toutes origines, dont le destin est à jamais marqué par la lutte politique, mais aussi à un nouveau sentiment d'appartenance, qui transcende les identités meurtrières dans lesquelles le régime souhaite cantonner cette opposition. »

« La révolution a donné naissance à une nouvelle génération de jeunes Syriens, de toutes origines, dont le destin est à jamais marqué par la lutte politique »

Quel scénario de transition ?

Le Conseil de sécurité de l'ONU étant bloqué par les veto répétés de la Russie et de la Chine, la tâche des diplomates est ardue. Quant au CNS, il est critiqué pour son éloignement du terrain et suspecté d'être noyauté par les Frères musulmans. Redoutant le chaos qui s'annonce, Washington pousse activement l'opposition à préparer une transition autour d'un rassemblement « pluraliste » qui protège les minorités. Un groupe d'une cinquantaine d'opposants syriens planche en ce moment à Berlin sur la rédaction d'une nouvelle Constitution pour l'après-Bachar, à l'initiative de l'Institut américain pour la paix (USIP). Le texte pourrait servir de base de discussion en cas de transition. Les rebelles « doivent se préparer à commencer à œuvrer à un gouvernement intérimaire », a insisté mardi la chef de la diplomatie américaine, Hillary Clinton. Pour Fabrice Balanche, « les militaires de l'ALS vont vouloir dominer l'opposition. Ils ont la force des armes, ils vont facilement dominer le CNS. Et ils vont pactiser avec la bourgeoisie sunnite ».

Le scénario porté par les Occidentaux est celui d'un gouvernement de transition avec des groupes se réclamant du CNS, des représentants de l'opposition dite de l'intérieur et d'ex-membres du régime considérés comme à peu près acceptables. Parmi ces derniers, quel sera le rôle du général Manaf Tlass ? Ami d'enfance de Bachar, il a fait défection sans pour autant prendre le risque de condamner fermement le régime. Depuis, il a affiché une posture à la fois vague et rassembleuse, annonçant jeudi qu'il préparait une feuille de route pour une sortie de crise impliquant « toutes les personnes honnêtes qui veulent reconstruire la Syrie, qu'elles soient au CNS ou à l'ALS [...] ou même au sein du régime ». Tlass, qui présente l'avantage d'être à la fois sunnite et issu du régime, ne trouvera guère d'appui au CNS, mais dispose de relais de certains opposants historiques.

Enfin, il faudra compter avec la Russie, qui jusqu'ici n'a pas lâché Assad et ne donnera son feu vert qu'à une solution qui préservera ses propres intérêts dans la région. Ce jeudi, Moscou s'est d'ailleurs placé en médiateur, via l'ambassadeur russe à l'ONU, Vitali Tchoukine, qui a assuré que son pays était prêt à organiser des contacts entre le pouvoir syrien et l'opposition dans le but de favoriser un « dialogue intersyrien ».

Une extension du conflit aux pays voisins est-elle possible ?

Au Liban, d'abord. « Les sunnites y sont déjà enhardis par ce qui se passe en Syrie », souligne Fabrice Balanche. Le Hezbollah sera clairement la prochaine cible. En Jordanie ensuite qui, tout comme le Liban, pourrait être déséquilibrée par l'afflux de réfugiés. Tandis que la Turquie, elle aussi débordée de réfugiés, se trouverait rattrapée par la question du Kurdistan.



AGENCE FRANCE-PRESSE

Homs a souffert des semaines de bombardements.

Libération

Libération

PERSPECTIVES

Savoir recevoir et refuser un don d'art

Le retour raté de l'art au Parc olympique soulève des questions sur l'art public

À la suite des protestations du milieu des arts visuels, la monumentale sculpture *Recevoir* d'André Desjardins ne nichera finalement pas sur l'esplanade du Parc olympique de Montréal. Ce retour raté de l'art au Parc olympique soulève des questions sur l'art public, sur le côté sombre du mécénat, sur la marchandisation de l'art et sur la portée limitée du ministère de la Culture.

CATHERINE LALONDE

Après une semaine de déclarations contradictoires aux médias, ce ne sera finalement pas en 2013, à moins d'un énième revirement, qu'on verra le retour de l'art public au Parc olympique de Montréal. Résumons: le ministère du Tourisme et le Parc olympique annonçaient fièrement le 10 juillet un don de la californienne Academy of Fine Art Foundation. La sculpture *Recevoir*, un bronze représentant une femme de 3,7 mètres pensée par le peintre et sculpteur André Desjardins, estimé à 1,1 million de dollars par ses donateurs, nicherait dès 2013 sur l'espace bétonné de l'esplanade. Un lieu fort symbolique: c'est là que la Joute de Riopelle était installée, avant son déménagement de 2003 au Quartier international.

Au lieu de se réjouir, le milieu des arts visuels n'a pas tardé à protester avec force lettres et pétitions. Ce processus d'insertion d'une œuvre sur une place publique, sans avis de spécialistes, a fait tiquer. Il nie, selon ses détracteurs, les acquis de 50 ans d'intervention en art public au Québec. Premier constat et première déception: en dehors de la politique dite du 1% d'intégration des arts à l'architecture, le ministère de la Culture n'a aucune portée et aucun pouvoir, même sur les décisions purement artistiques des autres ministères. Le ministère du Tourisme avait donc le droit, et l'a fait amplement savoir, d'agir comme bon lui semblait et, dans ce cas de figure, comme l'aurait fait une entreprise privée plutôt qu'une société d'État. La controverse, finalement, a poussé l'Academy of Fine Art à retirer son don.

«*La face de l'esplanade est en train de changer; on en est très fiers*, a précisé en entrevue le conseiller en communications du Parc olympique, Christian Gagnon. *On a accepté ce don, cette statue, parce qu'on avait le droit de le faire. Ce qu'on dit depuis le début, ce que David Heurtel [p.-d.g. du Parc olympique] disait également, c'est qu'on souhaitait le retour de l'art visuel. Peu importe la forme que cet art-là va prendre.*» Ah? On pourrait donc, sous cette bannière philosophique, envisager un stade olympique rose nanane, tapissé des clowns de Muriel Millard ou orné d'une sculpture de vieux pneus en feu. Le Parc olympique a le droit, donc. Mais la compétence? Et le devoir du choix éthique en tant que société d'État?

Pourquoi avoir accepté sans conditions le don de cette sculpture? «*Parce qu'on nous l'a donnée.*» Pourtant, tous les établissements muséaux — Musée des beaux-arts, Musée d'art contemporain, Bureau d'art public de Montréal — encadrent la réception de dons. Règles esthétiques, d'aménagement, d'intégration et de financement guident les comités d'évaluation, qui refusent, chaque année, plusieurs offres de particulier. On peut question-



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Le milieu des arts a dénoncé l'absence de plan d'intégration au Parc olympique.

ner aussi l'allant du Parc olympique, prêt à investir 50 000 \$ dans le transport de l'œuvre de la Californie, où elle aurait été coulée, alors que la Fonderie d'art d'Inverness, beaucoup plus près, possède l'expertise pour faire le même boulot à moindre coût. Et *made in Québec*.

Le milieu des arts a dénoncé, dans l'élan, la marchandisation de l'art et l'utilisation d'un espace public à des fins de spéculation. Penchons-nous sur ce don: l'artiste André Desjardins signe en 2008 un important contrat de dix ans avec Masterpiece Publishing, une agence de Californie pour artistes visuels. Comme toutes les agences du monde, qui fonctionnent au pourcentage des ventes, celle-ci a tout avantage à faire monter la valeur de ses artistes. Quand on sait que l'Academy of Fine Art Foundation, le donateur, a été fondée grâce à un don substantiel de Masterpiece Publishing, on peut douter de la pureté philanthropique du don fait au Parc olympique. Car la valeur et le CV de Desjardins acquerraient une plus-value si celui-ci avait une œuvre en ce lieu, surtout suivant celle de Riopelle.

En acceptant *Recevoir* sans consultations préalables, le Parc olympique a nié son propre précédent. «*On avait le droit de le faire*», répète Christian Gagnon. En 1974, quand Jean-Paul Riopelle, en pleine carrière ascendante, pense poser là *La joute*, la ramenant, critiques à l'appui, d'une expo au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, Jean-Paul L'Allier, à la tête du ministère des Affaires culturelles, s'en mêle, exigeant que la pièce soit évaluée. Malgré le fait que le ministère du Tourisme est indépendant de celui de la Culture — ou des Affaires culturelles, selon l'époque —, c'est alors un comité de spécialistes, mené par le Musée d'art contemporain, qui avait jaugé et accepté l'œuvre. Aujourd'hui, le ministère du Tourisme aurait pu faire appel, malgré «*son droit*» de ne pas le faire, à l'expertise du ministère de la Culture, ou du Bureau d'art public de Montréal en place depuis 23 ans.

«*Tous les grands parcs urbains de ce monde qui se respectent, comme le Millennium Park [de Chicago], ont de l'art visuel*», poursuit M. Gagnon, pour le Parc olympique. Cet exemple, comme celui du Central Park de

New York, est revenu à plusieurs reprises dans la bouche du p.-d.g. David Heurtel. Pourtant, ces deux parcs ont des plans d'intégration de l'art très serrés qui incluent des consultations citoyennes ou le recours à une commission artistique indépendante. Parfois les deux. Le Parc olympique semble ici aspirer à des fins sans prendre les moyens qui assureraient, artistiquement du moins, la grandeur de ses visées.

«*On en appelle depuis des années à plus de mécénat au Québec. Ce dossier a l'avantage de nous dévoiler le côté sombre de cette médaille*», a indiqué une source proche du milieu des collectionneurs qui a voulu garder l'anonymat. Elle souligne l'importance d'instaurer des balises pour que ce genre de situation, typique du marché de l'art états-unien, ne puisse se reproduire. «*Ça va se produire de plus en plus souvent*», a-t-elle ajouté. Faudrait-il, pour prévenir le coup, élargir le champ d'action du ministère de la Culture?

A ce jour, aucune réponse du ministère de la Culture ou du ministère du Tourisme n'a été donnée pour répondre aux lettres et inquiétudes du milieu des arts visuels. Pour sa part, *Le Devoir* n'a pas réussi à joindre l'Academy of Fine Art Foundation.

Le Devoir

FRANCE

Pas de signe évident d'exode fiscal

La fuite annoncée après l'annonce d'une taxe de 75% sur les revenus au-delà d'un million d'euros ne semble pas s'être produite

CHRISTIAN RIOUX

Correspondant à Paris

Il y a deux semaines, une pleine page de publicité dans le quotidien français *Le Monde* attirait l'attention des lecteurs peu habitués à ce genre de message. Le cabinet Carmignac mettait en garde le nouveau gouvernement de François Hollande contre l'exode des grandes fortunes et des entreprises qui suivrait une hausse des impôts des plus riches. «*La mise en place d'une fiscalité confiscatoire décaperait les états-majors de nos entreprises, accélérant l'exode de nos dirigeants, tout en gelant l'investissement chez les PME*», disait la publicité.

Brandie par la droite pendant la campagne présidentielle, au moment où François Hollande annonçait son intention de taxer à 75% les revenus au-delà d'un million d'euros, la fuite des grandes fortunes et des entreprises ne semble pas s'être produite. Du moins pas pour l'instant. De cet «*exode*» qu'avait évoqué le député UMP Patrick Balkany, la presse française ne semble pas avoir trouvé la preuve ni en Grande-Bretagne, où de nombreuses entreprises françaises sont déjà installées, ni en Suisse, ni en Belgique. Après avoir soigneusement choisi un mot qui évoque en France l'exode de 1940 pendant l'invasion allemande, Balkany avait ensuite comparé la politique de François Hollande à celle de la... Corée du Nord.

Pas d'exode vers Londres

Il n'existe cependant aucune donnée officielle concernant l'expatriation des grandes fortunes françaises. Dans son édition du 19 juillet du quotidien *Le Figaro*, Jean-Yves Mercier, avocat associé chez CMS Bureau

Francis Lefebvre, affirmait néanmoins que, «*depuis l'élection présidentielle, les projets d'expatriation fiscale se concrétisent. [...] Je n'ai d'ailleurs jamais vu autant de départs*». Mais, au-delà de quelques affirmations personnelles de ce genre, les preuves de cet exode ne semblent exister nulle part. À la suite d'une enquête menée à Londres, le correspondant du quotidien *Le Monde* affirmait au contraire n'avoir vu déferler aucune vague d'exilés fiscaux sur la capitale britannique. Et cela malgré les appels lancés par David Cameron. Lors du sommet du G20 tenu au Mexique, le premier ministre britannique avait en effet affirmé sans la moindre gêne qu'il était prêt à «*dérouler le tapis rouge*» et à «*accueillir plus d'entreprises françaises au Royaume-Uni*». Une déclaration qualifiée avec ironie d'«*humour anglais*» par le ministre français des Affaires européennes, Bernard Cazeneuve. Joignant le geste à la parole, le ministère du Commerce et de l'Investissement du Royaume-Uni a fait une campagne d'affichage dans les gares et les aéroports pour inviter les jeunes entrepreneurs français à venir fonder des entreprises au Royaume-Uni.

Contrairement à la France, la Grande-Bretagne vient en effet de baisser son taux supérieur d'imposition de 50 à 45%. De plus, au Royaume-Uni, les étrangers peuvent être résidents sans payer d'impôt sur l'argent et le patrimoine qu'ils détiennent à l'étranger. Ils ne sont imposés que sur l'argent qu'ils rapatrient au Royaume-Uni. Malgré tous ces incitatifs, l'importante population française déjà installée à

Londres aurait plutôt diminué depuis un an, à cause notamment de la disette qui touche toujours des institutions financières de la City.

En Suisse non plus, on n'a pas noté d'exode. Rien de comparable du moins à ce qui s'était produit en 1981 après l'élection de François Mitterrand. De nombreux Français répugnent en effet à acquitter le forfait de 100 000 euros exigé lors de leur installation. Un forfait récemment supprimé par le canton de Zurich en faveur d'une taxation plus consistante des exilés fiscaux.

Contrairement à la France, la Grande-Bretagne vient en effet de baisser son taux supérieur d'imposition de 50 à 45%

Ebranlé par les scandales bancaires, le reste du pays songe d'ailleurs à suivre l'exemple de Zurich. Cette incertitude n'est évidemment pas attirante pour les fortunes en quête de quiétude. Selon la Cour des comptes française (équivalent du Vérificateur général), les expatriations sont loin d'être aussi nombreuses que le laissent entendre les polémiques publiques. Elles seraient d'ailleurs essentiellement dues à des raisons professionnelles. Sur une période de dix ans, la Cour des comptes note peu de variations entre le nombre de départs et de retours. Les chiffres sont demeurés stables, même lorsque Nicolas Sarkozy avait créé le «*bouclier fiscal*» destiné notamment à ramener au pays les expatriés fiscaux. Depuis 2011, la France impose aussi un «*impôt sur le départ*» à ses résidents fortunés. Une mesure dissuasive qui en fait réfléchir plusieurs.

Une goutte d'eau

Il n'est pas certain que les frais très importants que nécessite une expatriation fiscale

soient justifiés pour éviter la mesure temporaire que représentera la taxation à 75% des revenus au-dessus d'un million d'euros. En effet, cette taxe éminemment symbolique est présentée par le gouvernement comme une mesure «*exceptionnelle*», et même «*patriotique*», justifiée par la crise tout aussi exceptionnelle que traverse l'Europe. Le gouvernement étudie d'ailleurs les moyens d'en limiter l'impact. La Commission sur l'évasion des capitaux, qui vient tout juste de déposer son rapport, propose notamment que l'on applique une fiscalité particulière aux sportifs. Elle suggère que, en échange d'une forte taxation de leurs revenus pendant la période où ils sont le plus actifs, l'État soit par la suite plus clément afin de favoriser leur reconversion en fin de carrière.

La Commission a aussi proposé la création d'un Haut-Commissariat à la protection des intérêts financiers publics afin de lutter contre l'évasion fiscale et d'avoir une idée plus précise de son importance réelle. Elle suggère aussi la publication d'une comptabilité pays par pays pour toutes les multinationales afin de limiter la fuite de capitaux. Mais les commissaires ont déjà une certitude: les gens fortunés fuyant l'imposition à 75% ne représentent qu'une toute petite goutte d'eau à côté des 50 milliards d'euros qui échappent chaque année au fisc français grâce aux paradis fiscaux et aux subtilités juridiques qu'utilisent les grandes sociétés présentes dans plusieurs pays. Malgré son impôt sur les grandes fortunes créé en 1982, la France demeure le troisième pays du monde où l'on compte le plus de millionnaires.

Le Devoir

ÉDITORIAL

CHINE-CANADA

Pour une poignée de milliards

Quelle ironie que cette offensive des sociétés d'État chinoises pour prendre le contrôle des ressources naturelles partout sur la planète, y compris au Québec et au Canada! Devant cette surenchère conduite à coups de milliards, les gouvernements sont coincés entre leurs idéaux démocratiques, la protection des ressources et les retombées économiques.

Il n'y a pas si longtemps, la plupart des gouvernements occidentaux n'hésitaient pas à gronder la Chine au sujet des droits de la personne. Le Canada n'était pas en reste avec un premier ministre conservateur qui se permettait même de boudier la deuxième puissance économique mondiale.

En 2006, par exemple, M. Harper affirmait: «Je crois que les Canadiens veulent que nous fassions la promotion de nos relations commerciales à travers le monde. Nous le faisons, mais je ne crois pas que les Canadiens veulent que nous bradions nos valeurs, notre croyance dans la démocratie, la liberté et les droits de la personne. Ils ne veulent pas que nous sacrifions cela sur l'autel du dollar tout-puissant.»

Cette attitude ferme envers la Chine lui avait valu des reproches de la part des dignitaires chinois, mais aussi de la part des milieux d'affaires canadiens. Sont-ce ces gens qui ont convaincu le premier ministre de «normaliser» ses relations avec les autorités chinoises, pour qui toute relation d'affaires exige d'abord la confiance réciproque?

Lors de son voyage officiel à Pékin, en février, M. Harper signait une première entente de respect mutuel, non pas des droits de la personne, mais des investissements. En guise de reconnaissance de ce réchauffement diplomatique, les autorités chinoises prêtaient deux

pandas au Canada, un privilège réservé aux amis de la Chine. Derrière ce geste, comment ne pas soupçonner l'intérêt pour ce que le Canada a de plus précieux à offrir: ses richesses naturelles.



JEAN-ROBERT SANSEFAÇON

Cette semaine, nous apprenions que la société d'État China National Offshore Oil Petroleum (CNOOC) allait engager la somme fabuleuse de 15 milliards de dollars pour acquérir la pétrolière canadienne Nexen, soit 60% de plus que sa valeur en Bourse.

Que ce soit par le biais d'acquisitions ou le plus souvent, dans un premier temps, par une prise de participation minoritaire au capital, la Chine profite de ses énormes réserves en devises étrangères pour accumuler les investissements stratégiques qui lui permettront bientôt de devancer les États-Unis comme première puissance économique mondiale.

Jusqu'à ce jour, la CNOOC était actionnaire minoritaire de Nexen, et cela ne posait aucun problème. Après tout, Nexen n'est que la douzième société pétrolière au pays. Mais avec la proposition qui vient d'être déposée, la donne change et Ottawa doit se demander s'il est dans l'intérêt à long terme du Canada de céder l'exploitation de ses richesses naturelles au gouvernement chinois. Nexen aujourd'hui, pourquoi pas Suncor demain?

Un pays comme le Canada a besoin de partenaires solides pour investir à risque dans l'exploitation des ressources. Mais parce qu'elle est encore loin de respecter les règles en matière de protection des droits de la personne et de droits commerciaux, la Chine n'est pas un pays comme les autres.

Quant aux sociétés d'État chinoises comme CNOOC ou WISCO, le géant de l'acier qui possède des intérêts au Québec, elles n'ont qu'une faible marge d'autonomie. Au moindre froid diplomatique, le gouvernement chinois ne se gênera pas pour faire chanter ses partenaires commerciaux, que ce soit en menaçant de fermer des installations ou en intervenant sur les marchés pour choisir ses fournisseurs et ses clients.

La loi canadienne exige d'Ottawa qu'il examine cette transaction pour déterminer si elle présente des «avantages nets» pour le pays. Une analyse pour le moins subjective puisqu'il n'existe encore aucune règle.

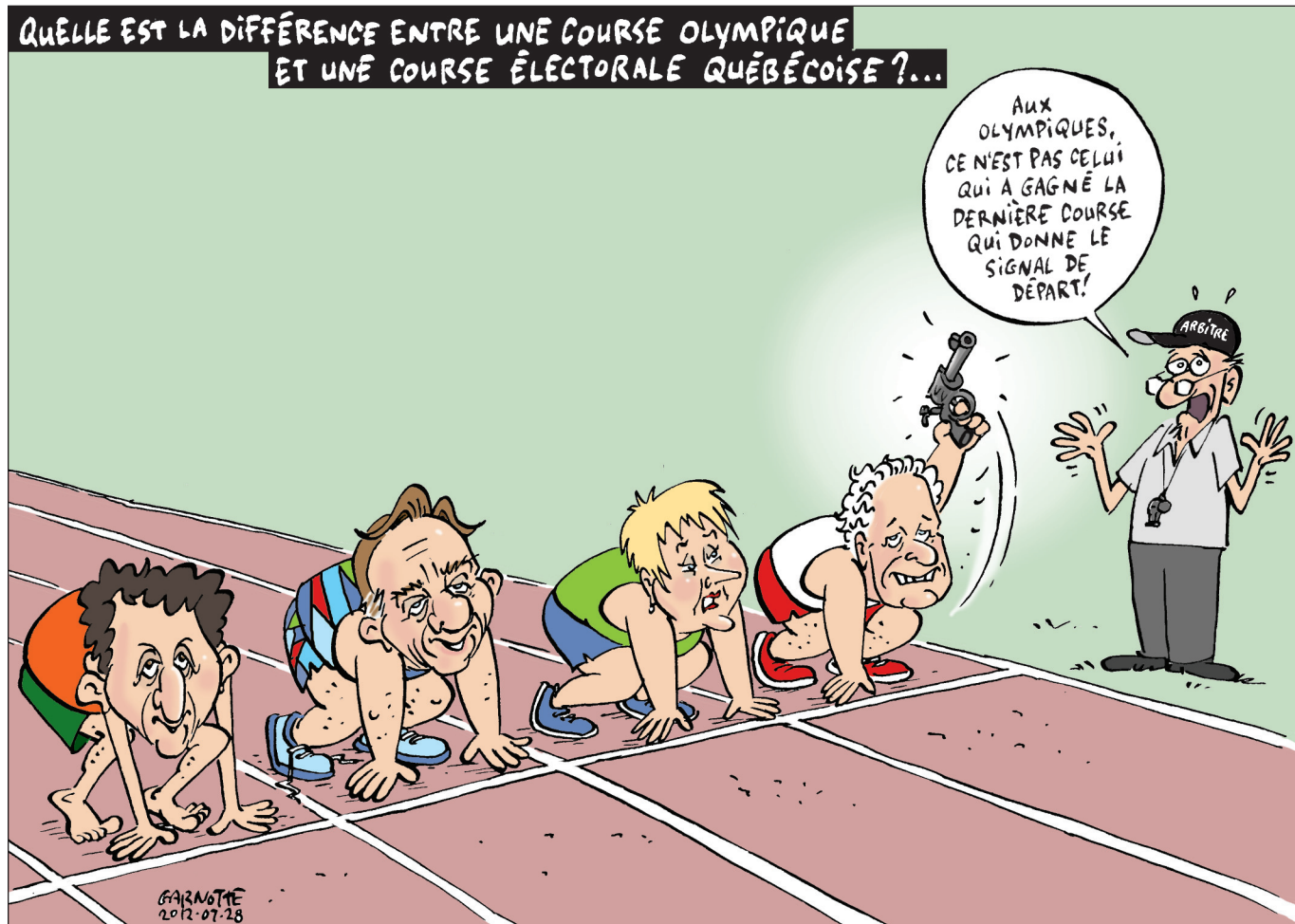
C'est donc au premier ministre lui-même, Stephen Harper, qu'il reviendra de trancher. Or, entre les déclarations de 2006 et aujourd'hui, les priorités de M. Harper ont bien changé: elles vont désormais aux investissements pétroliers et à la recherche de débouchés du côté de l'Asie. Comment croire que les intérêts à plus long terme des Canadiens seront sérieusement pris en compte dans cette réflexion?

j-rsansfacon@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



LETTRES

La démocratie étudiante

Léo,
Tu viens de présenter ta candidature pour être député péquiste dans Laval-des-Rapides. Je dois m'avouer très peu surpris par tes «nouvelles» allégeances partisans; tout au long de notre combat, tu as tenté de t'imposer comme l'acteur «raisonnable» de notre mouvement, mettant de l'eau dans ton vin jusqu'à ce qu'on ne sache presque plus ce que l'on buvait. Je ferai donc très peu de cas de ta nouvelle occupation, car suffisamment d'encre a déjà coulé à ce sujet.

J'aimerais bien cependant croiser la plume au sujet de cette condamnation de la CLASSE que tu as faite au passage. Tu trouves ainsi inacceptable que celle-ci refuse de reconnaître d'avance le résultat des imminentes élections provinciales, malgré le fait que ses membres n'en aient jamais donné le mandat à la Coalition. J'ignore si c'est pour toi une méconnaissance ou une indifférence quant au fonctionnement des associations étudiantes par démocratie directe. Ceci vient par contre appuyer la thèse que je te propose ici: tu n'as jamais été un militant du mouvement étudiant, tu n'aurais été du début de la grève jusqu'à aujourd'hui qu'un politicien professionnel de plus.

Vois-tu, la démocratie, c'est-à-dire le pouvoir au peuple, ne se déroule pas dans une urne où on va abdiquer notre souveraineté à une «élite», et encore moins à l'Assemblée nationale où cette même «élite» déconnectée va se chamailler pour quelque intérêt partisan, bien loin des intérêts populaires. Non, la vraie démocratie, elle est directe et elle s'exerce par et pour le peuple, point. Nous, les étudiantes et étudiants de partout au Québec, favorables ou pas au mouvement de grève, nous l'avons vécue pendant des

mois dans nos assemblées générales. Tout ce qui me désole pour toi, c'est que tu n'aies jamais vécu et ne vivras probablement jamais cette expérience.

Maintenant, du moins, il sera beaucoup plus limpide pour tous de quel côté de la table des négociations tu vas siéger, considérant l'historique du PQ en la matière. Tiens, si tu es élu, tu auras peut-être même la chance de répéter la tentative ratée de ta chef de hausser les droits de scolarité en 1996. Ne t'attends seulement pas à un traitement de faveur de notre part parce que tu t'es prétendu notre camarade: tu te heurteras au même mur immuable de résistance auquel s'est frappé le gouvernement actuel.

Sincèrement,

Félix Vincent Ardea
Militant étudiant
au cégep de L'Assomption
Le 26 juillet 2012

Vous avez fait fort

Après la lecture de l'éditorial de Serge Truffaut *Différents en jeux*, surtout le dernier paragraphe où il mentionne que le CIO «exige, pour reprendre les mots du journal *The Guardian*, des pays candidats qu'ils s'engagent à adopter une législation ad hoc pour fournir un train supplémentaire de sanctions légales» au seul bénéfice des entreprises privées...

Après la lecture de l'article «Conseil de la fédération — Québec fait cavalier seul en santé», sur la déclaration de Russell Williams, le président de Rx D, qui insiste sur la menace de pénuries de médicaments...

Après la lecture du texte «Annonce de la fermeture de la plupart des 64 magasins Zellers» qui mentionne qu'il s'agit d'une ruse pour se débarrasser des employés...
Après la lecture de l'article «L'enviro-

nementaliste Paul Watson fuit la justice allemande» après une demande d'extradition de la part du Japon pour «l'accuser d'avoir entravé des activités de pêche à la baleine», dit-on...

Et je ne parle même pas de l'article de Christian Rioux «Le fou du roi».

J'ai ri jaune en pensant aux casseurs qui ont terrorisé le Québec ces derniers mois. Je crois pour ma part que beaucoup de terroristes portent veston et cravate et que leur nom n'est sur aucune liste noire.

Bonne fin de semaine quand même!

Mario Tremblay
Le 26 juillet 2012

Esclaves des textos?

Plus nous vieillissons, plus le passé nous apparaît, parfois, comme l'âge d'or de notre vie. Étions-nous plus libres que les jeunes d'aujourd'hui continuellement absorbés par leurs téléphones intelligents et autres gadgets trônant la communication? Au restaurant, dans la rue, au volant, même en groupe, au lieu d'échanger, de rétorquer, de contester son interlocuteur, de l'observer, de reprendre ses mimiques, d'admirer son éloquence, de l'envoyer promener, je ne peux plus savourer le temps qui passe, je ne puis plus m'accrocher au farniente, je culpabilise, je suis en manque si je ne réponds pas immédiatement, la vie n'existe que si j'ai le téléphone à la main, précieuse bouée d'une vie qui coule, d'une vie maudite-ment plate. Communiqué-je vraiment ou tous ces outils technologiques ne traduisent-ils qu'un mal de vivre ou encore ne sont-ils que dérisoires fuites vers une recherche de moi-même?

Philippe Roy
Gatineau, le 26 juillet 2012

LIBRE OPINION

«Élections, piège à cons!»

JULIEN CARDINAL

Président du Parti
de la réforme proportionnelle-mixte

Dans son dernier livre, *Réinventer la démocratie*, Jean Laliberté nous rappelle ce slogan de mai 1968 selon lequel les citoyens bien instruits et informés ne peuvent se satisfaire uniquement de voter une fois tous les quatre ans. L'auteur invite le lecteur à reconsidérer la démocratie électorale pour une démocratie participative.

Sa réflexion part du constat que la démocratie est de plus en plus malade. En effet, les grandes manifestations étudiantes du printemps témoignent de certaines carences de notre vie démocratique. On peut effectivement se demander pourquoi notre système démocratique n'a pas été en mesure d'intégrer dans ses politiques la volonté populaire symbolisée par des manifestations pacifiques de centaines de milliers de citoyens?

Il existe pourtant bien des instances qui permettent l'expression populaire, telles que les consultations publiques, les états généraux, les pétitions, etc. Cependant, lorsqu'elles ne permettent pas adéquatement à la population de se faire entendre, celle-ci peut exercer son ultime recours pacifique

qui est l'occupation de l'espace public, par exemple la rue.

A une époque où les citoyens sont incités à se replier dans leur espace privé, force est de constater que cet ultime recours est loin d'être banal. Pourtant, le gouvernement considère, quant à lui, que ce type d'engagement doit être à la limite toléré, mais sans plus. Pire encore, au lieu de reconnaître cette volonté populaire, le gouvernement Charest tente plutôt de banaliser et même de ridiculiser l'expression de la rue.

En regardant de plus près notre mode de scrutin, on comprend mieux pourquoi le gouvernement actuel peut ignorer les manifestations les plus importantes que le Québec ait connues. En ayant les «deux mains sur le volant», c'est-à-dire en étant majoritaire, le gouvernement a la possibilité ultime d'agir de manière autoritaire et unilatérale.

Ceci est d'autant plus vrai si le gouvernement considère que les électeurs n'ont droit de parole qu'aux élections et qu'ensuite le gouvernement peut tout se permettre. M. Bachand et bien d'autres membres du gouvernement ont d'ailleurs exprimé cette vue en mentionnant que les prochaines élections trancheraient le conflit étudiant. Comme si une soi-disant «majorité silencieuse» et mythique pouvait en toute légitimité cautionner toutes les actions passées du gouver-

nement en un seul vote. Cette idée reçue selon laquelle la démocratie se réduit à la décision du plus grand nombre est non seulement erronée, elle est aussi antidémocratique. C'est ce que bon nombre de penseurs, dont J. Stuart Mill, appellent la «dictature de la majorité». Quant à Tocqueville, c'est de «germe de la tyrannie» qu'il qualifie le fait qu'un gouvernement se permette, au nom de sa majorité, de faire taire une minorité.

Bien qu'un gouvernement majoritaire puisse agir unilatéralement, il est de tradition au Québec et au Canada d'exercer le pouvoir à travers des consultations, des concertations et des consensus. En fait, c'est de cette manière que notre démocratie s'exerce réellement. À vrai dire, ces mécanismes sont extrêmement importants puisque le mode de scrutin uninominal à un tour ne permet péniblement la diversité d'opinion. En effet, notre mode de scrutin, bien qu'il soit plutôt simple, a le grand inconvénient d'amener une distorsion de la volonté populaire puisqu'elle permet l'élection de gouvernements majoritaires n'obtenant quasi jamais une majorité des voix. Le Parti libéral, bien que majoritaire en nombre de députés, n'a obtenu que 42% des voix en 2008.

Un autre inconvénient majeur est qu'il ne pousse pas l'électeur à effectuer un vote de préférence, mais plutôt un vote stratégique. Le

vote stratégique est une castration de la volonté de l'électeur. Elle introduit une logique binaire et abrutissante qu'on résume sous l'idée de gagner ou perdre ses élections. Voter se résume alors à parier. Mais est-ce bien ce à quoi on doit s'attendre d'une démocratie? C'est-à-dire de voter pour un pis-aller détenant une chance significative d'être élu, et ce, selon les sondages? À voter non pas pour un candidat, mais contre tous les autres? À voter pour contester et non pour proposer?

D'un côté, le fait de ne pas pouvoir voter librement pour un candidat sans avoir le sentiment de trahir ses convictions ou de voir son vote non considéré à sa pleine valeur démocratique explique en partie les hauts taux d'abstention. D'un autre côté, voter, c'est légitimer le mode de scrutin actuel. C'est ainsi que certains soixante-huitards surnommaient le processus électoral de «piège à cons». Tout est déjà pipé pour l'alternance du pouvoir.

Un mode de scrutin proportionnel-mixte, ou encore le mode P3, comme l'a proposé récemment Stéphane Dion, serait déjà un énorme pas vers une démocratie participative. Mais tant qu'aucune réforme ne sera réalisée, n'en déplaie à ceux qui pensent à tort qu'il est primordial de voter, vous vous ferez encore piéger. Bref, on ne gagne pas des élections, on les subit.

IDÉES

COUPES EN CULTURE

Caresser ou écraser

Lettre au premier ministre Stephen Harper

LOUIS FORTIER

Acteur et metteur en scène

COLLECTIF D'ARTISTES

« Vous devez ou caresser ou écraser les gens. Si vous vous contentez d'une légère offense, ils chercheront à se venger, alors que si vous les écrasez, ils seront incapables de le faire. Quand vous devez faire du mal à quelqu'un, faites-le de telle manière que vous n'avez jamais à redouter sa vengeance. »

— Nicolas Machiavel

« Horatio: Que nous réserve donc tout ceci? Marcellus: Il y a quelque chose de pourri au royaume du Danemark. »

— William Shakespeare, Hamlet

La politique culturelle que vous mettez en œuvre depuis votre arrivée au pouvoir nous porte à croire, certes, que vous connaissez bien l'œuvre de Machiavel, ce qui est tout à votre honneur, mais nous oblige aussi à nous demander s'il n'y a pas « quelque chose de pourri » au royaume du Canada.

Dès 2007, nous déplorions la suppression des programmes Promart et Routes commerciales, deux programmes essentiels à la diffusion de la culture canadienne à l'étranger.

En avril 2012, nous apprenions une diminution considérable des crédits fédéraux accordés à la Société Radio-Canada, à l'Office national du film du Canada ainsi qu'à Téléfilm Canada.

Début mai 2012, nous apprenions la suppression des crédits à la recherche fondamentale ainsi que l'abolition du soutien fédéral au programme d'études canadiennes partout dans le monde, mesure qui met en péril la survie du Conseil international d'études canadiennes (CIEC), après trente ans d'existence.

Le 25 juin 2012, nous apprenions la fermeture définitive de la Bibliothèque du Centre culturel canadien à Paris, de même qu'une série de suppressions de postes dans plusieurs missions culturelles canadiennes, notamment ceux de responsable des arts de la scène à Berlin et de directrice adjointe (partenariats et communications), chargée des arts de la scène, de la littérature et du cinéma à Paris.

Conséquences dramatiques

Ces attaques répétées de votre gouvernement contre les milieux universitaire, intellectuel, artistique et culturel, au nom d'un soi-disant plan de redressement financier, nous inquiètent au plus haut point. Car elles ont des conséquences dramatiques non seulement sur l'ensemble de ces pratiques pourtant vitales au progrès et à la vitalité de notre pays, mais aussi sur l'ensemble de la population canadienne.

La politique culturelle de votre gouvernement — qui n'est rien d'autre que la mise en place brutale et savamment orchestrée de la destruction de notre patrimoine culturel national — nous amène légitimement à nous interroger sur la société canadienne que vous cherchez à bâtir et à douter de la pertinence de vos actes et décisions.

En effet, il est juste de se demander à quoi servira désormais le Centre culturel canadien à Paris, alors que plusieurs des secteurs culturels n'y sont plus représentés? Comment, à Paris, à Berlin, à Londres, à Rome et ailleurs, les artistes canadiens se produisant à l'étranger seront-ils désormais soutenus? Le seront-ils? Ou seront-ils utilisés seulement comme faire-valoir de votre poli-



PHOTO SÉVILLE

Plusieurs artistes ont porté très haut la renommée culturelle du Canada. Ci-dessus: une scène d'*Incendies*, un film de Denis Villeneuve basé sur une pièce de théâtre de Wajdi Mouawad.

tique étrangère lors d'activités prestigieuses?

Destruction du réseau culturel

Depuis plus de quarante ans, la culture canadienne s'est fait connaître à travers le monde entier grâce au soutien de programmes ambitieux mis en place par le gouvernement fédéral. C'est pourquoi nous ne pouvons que déplorer et dénoncer votre politique de destruction systématique du réseau culturel patiemment et efficacement mis en place au fil des décennies par vos prédécesseurs.

Margaret Atwood, Robert LePage, David Cronenberg, Denis Marleau, Édouard Lock, Wajdi Mouawad, Philippe Falardeau, Marie Chouinard, Atom Egoyan, Fred Pellerin, Marie Brassard, Robert Carsen, Yann Martel, Alberto Manguel, Gilles Maheu, Denis Villeneuve, Nancy Huston, Paul-André Fortier, Denys Arcand, Guy Maddin, Marie-Nicole Lemieux, Yannick Nézet-Séguin, tous et bien d'autres encore ont porté très haut la renommée culturelle du Canada, et ce, bien au-delà de nos frontières nationales.

Nous croyons que chacun des actes que vous posez, en usant avec outrage de l'argument de la rentabilité économique, n'a d'autre visée que l'anéantissement de toute politique culturelle canadienne. A titre comparatif, la France — nation cofondatrice du Canada et membre comme celui-ci du G8 — affirmait récemment, via le site Internet de son ministère des Affaires étrangères, que l'« action culturelle est aujourd'hui indissociable de la prise en compte des enjeux globaux qui déterminent l'avenir de l'humanité et doit, en conséquence, pouvoir contribuer à une gouvernance harmonieuse de la mondialisation ».

Comment votre gouvernement peut-il choisir d'ignorer le fait que les milieux culturels, universitaire, intellectuel et artistique canadiens ont la capacité de pouvoir associer très largement, au-delà des partenaires de leurs propres réseaux, l'en-

semble des êtres et des institutions qui composent la société civile et qu'ils permettent ainsi de générer des profits considérables?

Un acte de sabotage

La volonté avec laquelle vous tentez d'annihiler un héritage et une vie culturels de renommée internationale s'apparente à un acte de sabotage et témoigne d'une politique dont les conséquences resteront durablement gravées dans la mémoire des futures générations canadiennes comme étant de votre fait. Chacun de vos choix politiques s'inscrit dans une tentative cynique et déterminée de marginaliser la culture, de la museler, voire de la censurer, en privant les artistes canadiens du soutien logistique, financier et humain essentiel à l'acte de création. Rien de moins.

Nous refusons cet obscurantisme d'Etat. Et nous choisissons aujourd'hui de le dénoncer publiquement en demandant officiellement le retour aux politiques fédérales qui prévalaient jusqu'à votre arrivée au pouvoir, notamment en matière de culture, de recherche, d'éducation et de protection du patrimoine canadien.

Vous anéantissez les moyens qui permettaient à la parole des artistes canadiens de voyager au-delà des frontières, des océans, des époques et des guerres, par-delà la diversité des cultures, des langues et des croyances.

Vous étouffez cet espace de liberté qui permet encore aux êtres humains de se reconnaître, de s'émouvoir, de réfléchir à notre condition de vivants et de se responsabiliser face aux défis que devront affronter les générations futures.

Cri et colère

Nous ne sommes que quelques-uns à signer cette lettre aujourd'hui. Mais nous sommes en réalité des millions, issus du monde entier, car à notre cri s'ajoute la colère de tous ceux qui, depuis des décennies, viennent à la rencontre de

nos œuvres, découvrant souvent en elles l'écho et le reflet de leurs propres rêves, espoirs et projets.

Comme l'écrivait dans ses *Quatrains* le poète médiéval Omar Khayyam, qui vécut en Perse, l'actuel Iran:

« Cette voûte céleste devant laquelle nous restons interdits,

Nous savons qu'elle n'est qu'une sorte de lanterne magique;

Le soleil est la lampe; l'univers, la lanterne;

Et nous, les images qui tournent. »

N'oubliez pas, Monsieur le Premier Ministre, que vous aussi vous tournez.

Appuie ce texte un collectif composé, à ce jour, des artistes suivants: Alexandrine Agostini, Sylvio Arriola, Hugo Bélanger, Audrey Bergeron, Hélène Blackburn, Monique Blin, Michel Marc Bouchard, Sophie Brech, Sophie Cadieux, Gil Champagne, Violette Chauveau, Fabien Cloutier, Sébastien Cossette, Véronique Côté, Marie-Dominique Cousineau, Yves Dagenais, Julie de Lafrenière, Marc Doré, Frédéric Dubois, Marcelle Dubois, Philippe Ducros, Martin Faucher, Ginette Ferland, Martine Francke, Steve Gagnon, Michel Gagnon, Jean Gaudreau, Marie Gignac, Cai Glover, Marc Gourdeau, Denis Gravereaux, Marie-Ginette Guay, Martin Héroux, Laen Hersher, Eric Jean, Jean-Philippe Joubert, Olivier Kemeid, Merryn Kritzing, Christian Lapointe, Benoît Laroche, Jacques Laroche, Annick Lefebvre, Paul Lefebvre, Linda Laplante, Catherine Larochelle, Daphnée Laurendeau, Marcel Lebœuf, Véronique Makdissi-Warren, Julie McClemens, Michel Nadeau, Anne-Marie Olivier, Édith Patenaude, Jean-Philippe Pearson, Marilyn Perreault, Laurier Rajotte, Lydie Revez, Martin Robidoux, Isabelle Roy, Louis Sédillot, Philippe Soldevila, Emmanuel Schwartz, Christian St-Denis, Klervi Thienpont, Georges-Nicolas Tremblay, Michel Tremblay, Catherine Viau, Julie Vincent, Anne-Marie White.

HÉPATITE C

Un virus qui se traite et se guérit

MARIE-ÈVE MORIN

Médecin spécialisée en toxicomanie et hépatite C aux cliniques médicales 1851 et OPUS

Ce 28 juillet 2012, nous soulignons la Journée mondiale des hépatites virales. Parmi celles-ci figure l'hépatite C, une maladie transmise exclusivement par contact sanguin qui, depuis son identification à la fin des années 1980, a souvent été surnommée « l'hépatite des junkies ». En effet, l'hépatite C est un virus qui se transmet principalement par partage de matériel de consommation de drogue, que ce soit les seringues souillées ou autre matériel utilisé pour s'injecter des drogues, ou encore les pipes à crack et les pailles utilisées pour « sniffer ».

Ce virus peut également se transmettre par toute procédure pouvant impliquer un contact avec le sang, c'est-à-dire les tatouages, les transfusions (avant 1992 au Canada) et le *piercing*. De plus, certaines pratiques sexuelles à risque élevé, dont le *first fucking* (introduction d'un poing dans l'anus), peuvent aussi permettre la transmission du virus de l'hépatite C, en raison du risque de lésions et de saignements.

Depuis le milieu des années 90, l'hépatite C peut être traitée et même guérie grâce à un traitement qui s'échelonne sur une durée de six à

douze mois. Par ailleurs, les taux de guérison obtenus avec le traitement que nous avions jusqu'à tout récemment ne pouvaient guérir globalement que 50 à 60% des personnes atteintes.

Un frein causé par la stigmatisation

Encore aujourd'hui, il existe un très grand nombre de patients atteints d'hépatite C ignorant qu'il existe un traitement efficace pour guérir cette maladie. Dans le milieu médical, l'éducation se fait peu à peu, tant auprès du personnel médical qu'auprès du personnel infirmier, à savoir que ce virus peut être enravé grâce au traitement. La stigmatisation reliée à la clientèle touchée contribue à rendre l'accès au traitement, encore aujourd'hui, difficile.

Actuellement, au Canada, il y aurait de 250 000 à 300 000 cas d'hépatite C active, dont plus du quart ignorent leur diagnostic. On évalue la prévalence de l'hépatite C à environ 1% de la population canadienne, et il y a chaque année de 3 200 à 5 000 nouvelles personnes qui s'infectent. Malheureusement, seulement 5% à 10% des patients atteints de ce virus ont ou ont eu accès au traitement.

Et la mobilisation?

À quand la marche contre l'hépatite C? À

quand la mobilisation des toxicomanes, actifs ou anciens, qui militent afin d'avoir un meilleur accès au traitement de l'hépatite C?

Sachant qu'il existe de cinq à sept cas d'hépatite C au Canada pour un cas de VIH, et que cette maladie est traitable et guérissable en moins d'un an, il est grand temps de donner accès au traitement à tous ceux qui en sont porteurs.

Une hépatite C chronique active non traitée peut évoluer dans 20% des cas vers une cirrhose du foie, et même un cancer du foie, dont le seul traitement ultime repose sur la greffe hépatique, souvent difficile d'accès. Lorsqu'une personne est atteinte en plus du VIH (co-infectée), l'hépatite C peut évoluer vers la cirrhose du foie deux ou trois fois plus rapidement.

En cette Journée mondiale de l'hépatite C, il va sans dire qu'il importe de continuer de transmettre le message en lien avec l'apparition, au cours des cinq prochaines années, de multiples nouveaux traitements pouvant traiter et guérir l'hépatite C avec des taux pouvant atteindre plus de 80% de chances de guérison.

Message d'espoir

Fait à souligner: au même titre que pour le VIH, la principale façon de prévenir la transmission du virus de l'hépatite C repose sur le

traitement de la maladie. Et dans le cas de l'hépatite C, on peut maintenant escompter une guérison chez la très grande majorité des personnes traitées.

Lorsque des personnes ayant utilisé des drogues injectables dans le passé sont atteintes d'hépatite C, même après 15 ans d'abstinence de consommation, elles ont souvent l'impression de traîner le boulet de leur toxicomanie, même ancienne.

Grâce au traitement, et à l'éradication du virus de l'hépatite C, plusieurs de ces personnes finissent par reprendre une vie normale, retournent à l'école, reprennent le marché du travail, fondent une famille... Elles sortent enfin du statut stigmatisant relié à leur passé, celui de la toxicomanie, ce « mal » qui n'a pas de visage ni de statut social et qui pourtant, « étiquette » tous ceux qui en souffrent.

Il existe déjà quelques centres à Montréal, hospitaliers ou cliniques communautaires, qui traitent les patients atteints d'hépatite C.

C'est donc un message d'espoir que je tenais à transmettre aujourd'hui, à tous les gens porteurs d'hépatite C, ainsi qu'à leur famille et leur conjoint, en cette Journée mondiale des hépatites virales. Vivement l'accès au traitement de l'hépatite C!

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Louise-Maude Rioux Soucy et Amélie Daoust-Boisvert (santé) ; information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Guillaume Bourgault-Côté et Kathleen Lévesque (reporters) ; information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médiat), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre) ; information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Gérald Dallaire (pupitre) ; information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives) ; Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Emilie Folie-Boivin (pupitre), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; Michel Garneau (caricaturiste) ; Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices) ; Benoît Munger, Philippe Papineau et Laurence Clavel (pupitre internet), Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (commis internet) ; Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction) ; Karl Retimio-Parazzelli et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction) ; DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérier (Ottawa), Dave Noël (Québec) ; PUBLICITÉ, Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Desjard, Amel Elham, Véronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires) ; PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis ; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique) ; PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Maxim-Olivier Leclerc (responsable par intérim service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois ; Jean-Robert Divers (responsable promotion) ; ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (reponsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

JEUX DE MOTS

Chaque samedi pendant la saison estivale, pour une cinquième année, les lecteurs peuvent mettre leurs connaissances, et surtout leur patience, à l'épreuve en complétant les jeux préparés par notre collaborateur Michel Roy, professeur de français à la retraite. En règle générale, les amateurs de mots croisés ou de sudoku retrouveront aussi leur passe-temps favori dans cette page.

QUI DIT QUOI? | 28 JUILLET 2012

Dans le jeu suivant, on vous donne huit citations humoristiques dont chacune a été amputée d'un mot. Une liste des huit mots manquants figure ci-après; et vous aurez à placer chacun correctement aux endroits indiqués par un tiret. Comme deuxième épreuve, on vous demande d'identifier les auteurs de chacune des citations, en puisant dans la liste des noms qui figure à la fin.

- 1 — On ne fait rien de grand sans le _____.
- 2 — Elles sont bien noires, les _____ des nuits blanches.
- 3 — Les hommes sont devenus les _____ de leurs malheurs.
- 4 — Je ne suis pas superstitieux; cela porte _____.
- 5 — Partir, c'est mourir un peu; mais mourir, c'est _____ beaucoup.
- 6 — La dictature, c'est «ferme ta gueule» et la _____, c'est «cause toujours».
- 7 — Vouloir être de son _____, c'est déjà être dépassé.
- 8 — On compare parfois la _____ de l'homme à celle des fauves; c'est faire injure à ces derniers.

Liste des mots à ajouter (par ordre alphabétique) :

CRUAUTÉ, DÉMOCRATIE, FANATISME, MALHEUR, OUTILS, PARTIR, PENSÉES, TEMPS

Liste des auteurs (par ordre alphabétique) :

ALPHONSE ALLAIS, WOODY ALLEN, FIODOR DOSTOÏEVSKI, GUSTAVE FLAUBERT, EUGÈNE IONESCO, BERNARD SHAW, HENRI THOREAU, LES GONCOURT

L'INTRUS | 28 JUILLET 2012

Associez chacun des douze (12) éléments de la colonne de gauche à l'un des treize (13) éléments de la colonne de droite. Si le travail est bien fait, il restera un élément non utilisé dans la colonne de droite. C'est lui l'intrus.

VERBES

- 1 — Avoir
- 2 — Chercher
- 3 — Conter
- 4 — Donner
- 5 — Faire
- 6 — Livrer
- 7 — Perdre
- 8 — Porter
- 9 — Prêter
- 10 — Rendre
- 11 — Tenir
- 12 — Tomber

NOMS COMMUNS

- a — attention
- b — bataille
- c — compte
- d — face
- e — fleurette
- f — grâce
- g — main
- h — noise
- i — pied
- j — pile
- k — plainte
- l — raison
- m — tort

1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12

L'INTRUS = _____

PROVERBES DÉSORDONNÉS | 28 JUILLET 2012

Voici quatre proverbes étrangers dont les mots ont été volontairement mélangés. Vous devez donc les reconstituer sous leur forme originale en replaçant le tout dans le bon ordre.

- 1 — on on le offense oublie retient l' don (italien)
- 2 — forêt son par la brûlée est bois propre (arabe)
- 3 — peu davantage en entends parlant tu (russe)
- 4 — dans le le fait oublié calme vœu dans est la tempête (anglais)

1	_____
2	_____
3	_____
4	_____

SOLUTIONS

QUI DIT QUOI?

- 1- fanatisme - Flaubert
- 2- pensées - les Goncourt
- 3- outils - Thoreau
- 4- malheur - Shaw
- 5- partir - Allais
- 6- démocratie - Allen
- 7- temps - Ionesco
- 8- cruauté - Dostoïevski

L'INTRUS

- 1 m - 2 h - 3 e - 4 l - 5 d - 6 b - 7 i - 8 k - 9 a - 10 f - 11 c - 12 j

PROVERBES DÉSORDONNÉS

- 1- On retient l'offense, on oublie le don.
- 2- La forêt est brûlée par son propre bois.
- 3- En parlant peu, tu entends davantage.
- 4- Le vœu fait dans la tempête est oublié dans le calme.

CORPS À CORPS

- 1 e - 2 i - 3 k - 4 l - 5 a - 6 j - 7 b - 8 h - 9 d - 10 f - 11 g - 12 c

MOTS CROISÉS

A	U	T	O	S	C	L	E	N	E
I					R	E	L	E	
G					L	E	N	T	R
L					E	N	T	R	E

CORPS À CORPS | 28 JUILLET 2012

Associez chaque expression (1 à 12), colonne de gauche, à sa signification (a à l), colonne de droite.

- | | |
|---|--|
| 1 — Ne pas y aller de main morte. | a — Être très curieux, indiscret. |
| 2 — Mettre quelque chose sur pied. | b — S'associer à la peine de quelqu'un. |
| 3 — Se mettre la corde au cou. | c — Être solide, agile et avoir bonne vue. |
| 4 — Mettre à l'index. | d — Être évident. |
| 5 — Fourrer son nez partout. | e — Agir avec brutalité, vigueur. |
| 6 — S'en mordre les doigts. | f — Se faire du souci. |
| 7 — Être de tout cœur avec quelqu'un. | g — Avoir une très haute idée de soi. |
| 8 — Avoir une dent contre quelqu'un. | h — En vouloir à quelqu'un. |
| 9 — Crever les yeux. | i — Mettre quelque chose en état de fonctionner. |
| 10 — Se faire des cheveux blancs. | j — Regretter, se repentir. |
| 11 — Se prendre pour le nombril du monde. | k — Se placer dans une situation de dépendance. |
| 12 — Avoir bon pied, bon œil. | l — Exclure, condamner comme dangereux. |

1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12

MOTS CROISÉS D'ANAGRAMMES | 28 JUILLET 2012

Voici une grille de mots croisés plutôt originale. Chaque définition a été remplacée par un mot-indice dont vous devez trouver l'anagramme. C'est cette anagramme qu'il faut inscrire dans la grille. Exemple : si on vous donne comme mot-indice **AMPLE**, vous devez inscrire dans la grille une anagramme de **AMPLE**, soit **LAMPE** ou **PALME**. À vous de faire le bon choix... Et ainsi de suite pour chaque mot.

	A	B	C
1			
3			
5			

HORIZONTAL

- 1 - Touas
- 3 - Règle
- 5 - Terme

VERTICAL

- A - Agile
- B - Tinte
- C - Censé

MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALEMENT

1. Diminuer l'ardeur - Peuple chinois.
2. A bout de souffle - Despote romain.
3. Dès (que) - Sortir de l'oeuf.
4. Cheville fixée en terre - Réfréner.
5. Ville de Belgique - Marque l'égalité.
6. Coutumes - Quotes-parts.
7. Exécutions.
8. Prêtres séculiers - Crêpe asiatique.
9. Dans l'alphabet grec - Terme - Instrument.
10. Sorties - Équivalents.
11. Enlèves - Enfoui.
12. Ver carnassier - Abdiquer.

VERTICALEMENT

1. Réfection.
2. Piste - Poisson.
3. Malins - Tromper quelqu'un.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
B	L	U	F	F	E	U	R	S	E	S	
Q	U	V	R	I	R	O	S	E	N	T	
U	N	A	U	S	E	M	A	I	N	E	
F	E	L	L	I	N	M	A	G	N	U	
F	E	T	A	M	I	N	E				
F	E	L	L	I	R	O	S	E	N	T	
F	U	N	E	C	T	E	S				
Z	E	R	O	N	I	E	R	N			
S	E	N	S	O	T	S	O	A	T		
P	R	I	M	E	R	S	O	U	C	I	
E	N	E	E	I	N	U	L	I	N	E	
T	E	S	S	O	N						

SOLUTION DU DERNIER

Mots-croisés du samedi

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

Horizontalement

I. Incapable de s'adapter aux nouvelles situations. **II.** Fait son cinéma. Renvoie vers les grappes. **III.** Production de l'astaciculture. Tête de tyran. **IV.** Point chaud. Petites constructions. **V.** Pris dans le virage. Juste à côté. **VI.** Accessoire allemand nobélisé. **VII.** Aller de pis en pis. **VIII.** Permet de prendre de la hauteur en public. En panne. **IX.** Sans la moindre bavure. Mesure chez Mao. A long temps protégé les fonds. **X.** Pour aller droit sur la planche. Dans la poche du Bulgare. Pour aller droit. **XI.** Point de suspension. Usinées.

Verticalement

1. Martine, Ségolène ou une autre ... demain. **2.** Devenues plus fiables. **3.** Mesure prise chez Elisabeth. Deux-roues passe partout. **4.** Bonne prise au sol. Pour comparer ses coups sur le terrain. Article. **5.** Réservés aux bons grimpeurs. **6.** Glucide. Ravit les mélomanes. **7.** Ne lâchera pas. **8.** Ouvre le scrutin. Grande page d'histoire. **9.** Font beaucoup de bruit ... souvent pour rien. **10.** Romains. Passé au moindre frisson. **11.** Pointe au passage. Belle en Bretagne. **12.** Dans l'entourage du palais présidentiel.

Philippe Dupuis

Solution du n° 98

Horizontalement

I. Tortionnaire. **II.** Erable. Iléon. **III.** Tif. Lille. Ta. **IV.** Egal. Le. Zoom. **V.** Dalaï-lama. Ro. **VI.** Emergerons. **VII.** Li. But. Mener. **VIII.** Miasmes. Me. **IX.** Inn. On. Aie. **X.** Persécuteurs.

Verticalement

1. Tête-de-loup. **2.** Origami. **3.** Rafale. Mir. **4.** Tb. Larbins. **5.** Ill. Igwane. **6.** Gillets. **7.** Lear. Mou. **8.** Nil. Moment. **9.** Alézan. **10.** Ie. Sn. Au. **11.** Rotor. Emir. **12.** Enamourés.

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 99

Philippe Dupuis est également l'auteur des mots-croisés du Monde